N° 49

J'ai examiné par ordre de l'academie un memoire qui
lui a été envoyé par mons^r marzieu, chirurgien à
Courzé près de Linde en perigord, et dans lequel m^r [illegible] cherche à
établir que ~~le mercure~~ recommandé jusqu'ici comme le
plus sur preservatif de la rage, en est ~~meme~~ aussi le remede
le plus efficace lors qu'elle a commencé à se manifester. m^r
marzieu s'appuye de deux observations principales. le
sujet de la premiere ~~est~~ est une femme qui ayant eu sa
jupe dechirée par un chien enragé qui cherchoit à lui mordre
la jambe ~~ou~~ cuisse et applatit avec les dents la couture qu'elle
y avoit faite. il se manifesta au bout d'un mois des accidens
que ~~les plus grands~~ très semblables à ~~pour~~ ceux que produit la rage, lesquels
furent calmés et dissipés par des frictions mercurielles à très fortes
doses. le sujet de la seconde observation est une femme mordue ~~aussi~~
à la levre inferieure par un chien qu'on croit avoir été enragé

ARC 47 n° 92

a aussi eu quelques symptomes analogues à ceux de la rage, lesquels n'ont eu aucune suite, mais que ces messieurs auroient réprimés et guéris par des frictions mercurielles à très fortes doses. Ces messieurs ne dissimulent pas que les frictions de cette espèce peuvent avoir des effets très nuisibles et même mortels. L'un même a ce qu'il l'a éprouvé en une occasion; car ayant fait frotter avec de l'onguent de mercure trois enfans mordus par un chien enragé, deux d'eux sont morts en peu de jours d'une fièvre pourprée. Les autres ont éprouvé la même maladie, mais ils en ont été guéris avec des acides, ce qui fait conjecturer à ces messieurs que ce genre de remède est le plus propre à s'opposer aux mauvais effets du mercure. Le mémoire de ces messieurs présente des vues assez ingénieuses, mais qui auroient besoin d'être confirmées par l'expérience. Les observations qui font la base du mémoire ne me paroissent pas non plus assez concluantes en faveur de l'opinion

qu'il cherche à établir ; car les accidens survenus ~~ont~~ attestés

ceux de la seconde ne ~~laissent pas~~ permettent pas d'une manière

incontestable qu'il fut ~~hydroph~~ attaqué de la rage, et dans le

temps qui fait celui de la première, ~~n'ayant~~ ~~[illegible]~~

~~la rage que~~ le virus hydrophobe n'ayant pas été introduit immé-

diatement dans le sang, il est possible qu'il n'ait pas développé

dans cette personne ~~l~~ toute l'énergie qu'il a coutume d'avoir.

néanmoins, je crois qu'il mérite que l'on donne des encouragemens

à l'auteur, et qu'il doit être conservé dans le dépôt de l'Aca-

-démie, pour être employé au besoin.

Ce 2 avril 1778 Sabatier